

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 30 (1933)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à F. SCHUMACHER à Daillens (Vaud)

Compte de chèques et virements II. 1480.

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
J. MAGNENAT,
Renens.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par **Fr. 6.**—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse; par **Fr. 7.**— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

TRENTIÈME ANNÉE

N° 3

MARS 1933

SOMMAIRE : Société romande d'apiculture. — Conseils aux débutants pour mars, par *Schumacher*. — Observations sur l'infection amibienne des vaisseaux de Malpighi de l'abeille («Maladie hystique»), par *W. Fyg* (suite). — Le IX^{me} Congrès international d'apiculture, par *Ed. Fankhauser* (suite). — Causerie scientifique, par le *Dr Ch.-E. Perret*. — Réponse à une question, par *E. Péclard*. — Echos de partout, par *J. Magnenat*. — Pesées de ruches en 1932, par *C. Thiébaud*. — Rapport sur le contrôle du miel, par *C. Thiébaud*. — Concours de ruchers de la Société romande d'apiculture en 1932 (suite). — Contrôle du miel, par *C. Thiébaud*. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Fédération des sociétés romandes d'agriculture. — Bibliographie. — Bibliothèque.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro

Service des annonces du „ Bulletin ”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.

2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, 1/2 page Fr. 25.—, 1/4 page Fr. 12.50, 1/8 page Fr. 7.50, 1/16 page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un 0/0, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour les frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 72.98

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Assemblée des délégués du 11 mars 1933, à 10 heures,
Hôtel de France, Lausanne.*

Ordre du jour :

1. 10 h. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Rapport général.
3. Comptes et rapport des vérificateurs.
4. Discussion sur les rapports publiés dans le *Bulletin*.
5. Fixation de l'assemblée générale.
6. Nominations statutaires : Président (le président actuel ne peut plus accepter de réélection). Série sortante de deux membres du comité : MM. Rotschy et Magnenat.
7. Modifications aux statuts.
8. Rapports et vœux des Sections.
9. Divers.

A 12 h. 30, dîner à l'hôtel, prix fr. 4.—, service compris, sans vin.

A 14 h., reprise de séance.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin détachable de la feuille de convocation et le remettre, à l'ouverture de la séance, à M. Farron, membre du comité. Le président : *Mayor*.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MARS

Aujourd'hui 18 février, tout est blanc, par 10 cm. de neige, alors que ces jours derniers un radieux soleil égayait toute la campagne. Sans être « Monsieur Tant-mieux », on peut dire : il est normal qu'il en soit ainsi, cela vaut même mieux, car une trop longue série de beaux jours offre un grand risque à ce moment. La ponte reprendrait trop rapidement et trop abondamment, alors qu'il faut encore s'attendre à des retours brusques et méchants de Messire Hiver.

Il y a eu de belles sorties, bien nécessaires, le 31 janvier, par 10 degrés et les 5, 6 et 7 février par 10 à 15 degrés. Les toits de nos ruches se sont trouvés émaillés de nombreux points d'exclamation signifiant : Quel soulagement !...

Consommation de la ruche sur bascule : 1 kg. 300. C'est sérieux et doit faire croire à une reprise suivie de la ponte, même en tenant compte du poids des cadavres expulsés.

En regardant les planchettes de vol après les sorties citées ci-dessus, nous avons pu nous dire : Mortalité normale, rien de suspect

en examinant les abeilles mortes, en somme hivernage normal aussi. Espérons que cela continuera.

En mars, que faire ? Je suis saisi de scrupules au moment de répondre à cette question. Je voudrais bien savoir le temps qu'il fera en mars et alors je pourrais vous dire nettement : Faites ceci, puis cela. Mais la T. S. F., malgré tous les appareils à superceci, supercela et captant toutes les ondes, ne m'a pas encore permis de recevoir des nouvelles directes et les bureaux multiples de la rédaction de notre plus grand journal apicole de la Suisse romande en sont encore au même point d'ignorance qu'il y a 50 ans. Je puis alors très bien vous renvoyer tout simplement à ce que dit la « Conduite du rucher » ou tel autre manuel. Ce serait le plus sage, mais « on » veut que le donneur de conseils s'exécute coûte que coûte. Je ne m'en fais pas trop d'ailleurs, car il y a belle lurette que je sais qu'un conseil est fait pour n'être pas suivi.

Vous dirai-je donc : Il est trop tôt en mars pour faire la visite générale, attendez avril. Une légion de voix me répondrait aussitôt : Moi, je visite en mars et telle et telle fois, je m'en suis admirablement trouvé... Et les autres fois ?... Et si vous aviez attendu en avril ?... Et puis mars peut se montrer plus mauvais que février. « Tout dépend » comme on dit en notre bon langage vaudois, si plein de prudence. Eh, oui, tout dépend du temps qu'il fera. D'autres apiculteurs n'attendent même pas mars, ils veulent voir ce qui se passe, déjà en février. Cela peut réussir... « Tout dépend ». Plus je connais le monde apicole plus je vois qu'il est peu de milieux où les opinions sont aussi divergentes et où l'on passe au crible les affirmations les plus fondamentales. En notre Romandie tout spécialement, on a pour l'indépendance d'idées une affection toute particulière et c'est ce qui en fait d'ailleurs le charme et la variété.

Mais revenons à nos... abeilles. Qu'on fasse une première visite en mars, oh oui, mais qu'elle soit rapide et qu'elle ait pour but presque unique un coup d'œil aux provisions. Après ce coup d'œil, que l'on donne un coup de sirop miellé à toute colonie, mais tout spécialement à celles que l'on juge fortes en population et couvain et pauvres en vivres. Il est bien évident que si vous avez des rayons de réserve, introduisez-les, le plus près possible du groupe, après l'avoir (le rayon) réchauffé préalablement et « égratigné » sur un certain espace.

Vous avez aperçu des traces de dysenterie sur les rayons, sur les cellules, sur le bois des cadres. La cause en est peut-être fort souvent la soif, oui la soif, qui provoque de l'agitation et ses suites. Alors le

remède est tout indiqué : de l'eau tiède, miellée, ou sucrée, avec en plus un resserrement du groupe, par enlèvement de deux ou même trois rayons, calfeutrage, etc. Si le mal est plus grave, que la colonie soit fortement atteinte, alors : transvasement dans une ruche propre, réchauffée aussi, resserrement, eau miellée chaude, enlèvement des rayons les plus atteints. Peut-être d'ailleurs n'en vaudra-t-il pas la peine, car la ruchée se trouvera très en retard et vaut-il mieux brosser le peu de population qui reste devant une autre ruche. Les rayons enlevés, s'ils ne sont pas trop mal en point, il faut les laver soigneusement, au jet avec une brosse fine ou par quelque autre moyen. Mais encore ici, il vaut peut-être tout autant fondre ces rayons et profiter de la bonne saison pour en faire bâtir des neufs. Car cette infection, odeur persistante, dure fort longtemps et doit être encore plus désagréable aux odorats très fins de l'abeille qu'à notre nez un peu mastoc.

L'observation au trou de vol, lors d'une belle journée vous apprendra d'ailleurs beaucoup de choses sur l'état de votre colonie : de grosses pelotes de pollen, cela indique une jeune reine active. Le contraire vous dit : reine médiocre, à changer. Des rentrées rapides, fiévreuses vous disent : colonie en bon état qui sait ce qu'elle veut. Le contraire, des abeilles entrant, resortant, hésitant doivent vous signaler qu'il y a quelque chose d'anormal, etc., etc. Ces journées de fin de mars, quand le soleil vous caresse délicieusement le dos et la nuque, que les oiseaux ont de tout nouveaux instruments qu'ils essaient avec amour, délices et... joie, que les fleurettes elles aussi chantent leur hymne pour attirer nos butineuses et que pourtant c'est mars encore seulement, tout cela c'est le printemps de la nature et de la vie, avec ses incertitudes, elles-mêmes pleines de charme. Jouissons-en le plus possible.

Que vous fassiez votre première visite en mars ou en avril, n'oubliez pas de bien recouvrir vos ruches, c'est même le moment où il faut les calfeutrer. Jusqu'ici elles ont pu se passer de ce calfeutrage, mais quand la famille de jeune couvain augmente, nous mettons alors tout ce que nous pouvons avoir à disposition pour maintenir la chaleur.

Et maintenant, terminons par un conseil... à longue portée. De plusieurs côtés, on nous a demandé de la graine de mélilot, où l'on pouvait s'en procurer. Hélas, nous n'avons pas pu répondre de façon à satisfaire. Il serait facile de répandre de plus en plus cette plante qui porte si bien son nom et qui ne demande ni terrain gras,

au contraire, ni soins ni surveillance et qui peut entretenir des colonies à un moment où il n'y a plus guère d'autre pitance. Recueillons donc de la graine partout où nous pourrions cet automne, repérons dès que possible les belles plantes et répandons cette fleur qui ne gêne à personne.

Enfin, avez-vous du « miel d'hiver » ? Je vois d'ici les gros yeux que vous ouvrez et le sourire de pitié ou de commisération que vous avez en vous disant : Le rédacteur déraile. ...Eh bien non. On m'a transmis cette carte, bien signée : « Je vous prie de me dire si vous avez encore du miel d'été. Je ne veux pas de celui d'hiver, parce qu'on donne alors aux abeilles de l'eau sucrée, ce qui ne va pas pour le cas en question. »

Il règne donc encore de singulières idées sur le miel, la façon dont il est récolté. A chacun de nous de profiter de toutes les occasions d'instruire nos contemporains sur la question apicole et surtout de ne pas nous mettre à produire du « miel d'hiver ».

Daillens, 19 février.

Schumacher.

OBSERVATIONS SUR L'INFECTION AMIBIENNE DES VAISSEaux DE MALPIGHI DE L'ABEILLE

(« Maladie hystique »).

par W. FYG

Division apicole de l'Institut de Liebefeld

(Suite)

Les 287 cas d'infection amibienne notés par nous de 1918 à 1932 dans 201 ruchers suisses ne se répartissent pas également sur les différentes années, ce que démontre nettement le graphique de la fig. 8. La courbe de fréquence présente une culmination spéciale en 1925 et 1927, pour décroître rapidement en 1928-1930, augmenter de nouveau en 1931 et présenter une hauteur maximale en 1932 durant toute la période d'observation. Il est permis de supposer que l'augmentation des cas et spécialement les maxima de 1931 et 1932, peut se rapporter à une activité plus grande de nos recherches ; jusqu'à un certain point cela peut être juste mais n'explique pas les variations frappantes des courbes.

Dans son rapport de la commission du nozéma (1927) et dans ses publications annuelles sur les maladies des abeilles publiées par

le Bulletin de la S. R. A., le Dr Morgenthaler, a à réitérées fois attiré l'attention sur le fait que les années nozémateuses sont accompagnées d'une apparition plus forte de kystes amibiens. Le tableau ci-dessous,

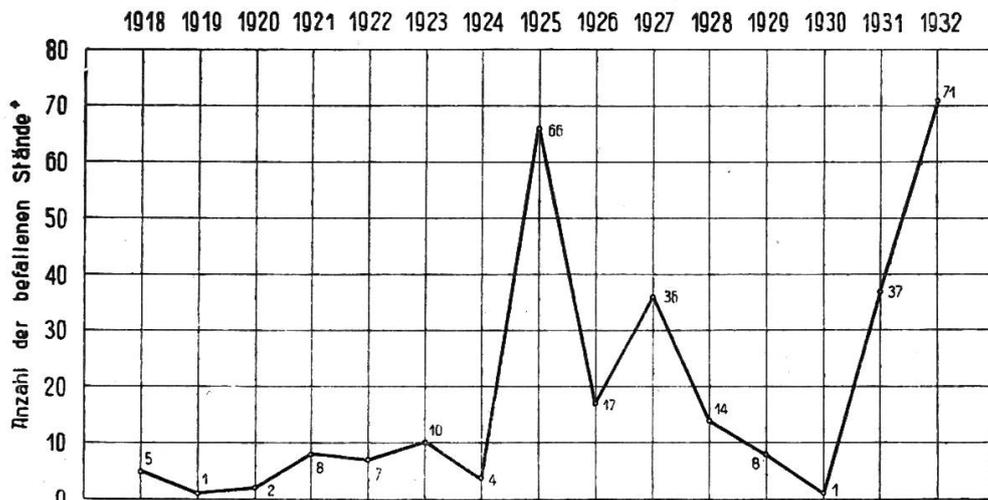


Fig. 8: La fréquence annuelle de l'infection amibienne en Suisse de 1918 à 1932.

établi d'après les recherches de notre Institut, confirme cette observation :

Années	1918	1919	1920	1921	1922	1923
Cas de noséma	11	3	6	34	41	138
Cas de kystes amibiens	5	1	2	8	7	10

Années	1926	1927	1928	1929	1930	1931	1932
Cas de noséma	202	246	194	273	139	256	341
Cas de kystes amibiens	17	36	14	14	1	37	71

1932 va jusqu'au 15 octobre.

La comparaison des cas de noséma et de kystes amibiens ne démontre pas sans autre que chaque année à haut pourcentage de noséma est accompagnée d'une recrudescence des kystes amibiens ; cela existe très nettement pour les années 1925, 1927, 1931 et 1932, mais en 1929 on ne retrouve que 8 cas d'amibiase pour 273 cas de noséma. Il est remarquable qu'en 1929 le noséma n'a commis que peu de dégâts alors qu'en 1925, 1927, 1931 et 1932 la phtisie printanière maligne a causé de grands ravages en Suisse. Je me contente d'attirer l'attention sur ce fait étiologique (l'étiologie est l'étude de la cause des maladies).

Les 71 cas d'infection amibienne que nous avons pu établir cette année se répartissent comme suit :

Argovie	2	Neuchâtel	1
Appenzell	1	Soleure	4
Bâle	2	Unterwald	1
Berne	32	Vaud	1
Fribourg	5	Valais	2
Grisons	7	Zurich	3
St-Gall	10		

*

Si nous ordonnons par apparition saisonnière et établissons une courbe graphique des cas enregistrés par notre établissement depuis 1918, nous obtenons le graphique de la figure 9. En hiver la courbe

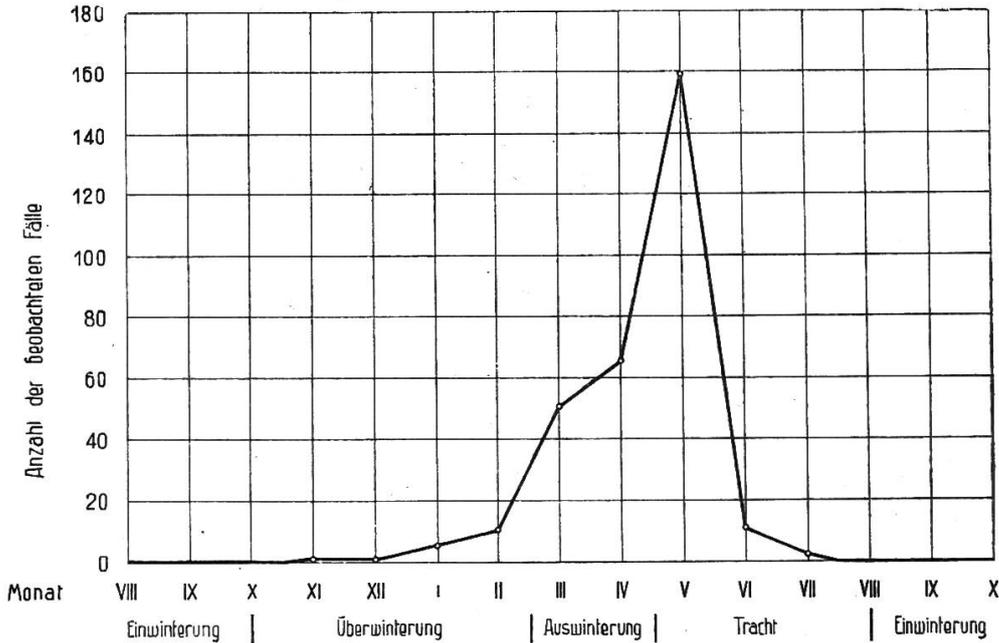


Fig. 9: L'apparition saisonnière de l'infection amblyopneumonia en Suisse de 1928 à 1932.

s'élève peu au-dessus de zéro et augmente rapidement en mars-avril pour atteindre un point culminant en mai avec 159 cas et ensuite décroître brusquement en juin. La courbe démontre ainsi que la grande majorité des cas est observée à la sortie de l'hivernage et au début de la miellée de printemps.

Cette apparition très limitée à une saison n'est pas seulement caractéristique pour les kystes amblyopneumonia des vaisseaux de Malpighi mais aussi pour le noséma qui, comme on le sait, apparaît principalement dans les derniers mois de l'hiver et dans les premiers du printemps, atteint son apogée en mai et disparaît en juin, même dans les colonies très atteintes. En automne le noséma présente de nouveau une légère recrudescence.

Dans le 90 % en chiffre rond de tous les cas, on peut observer à côté d'une infection amibienne simultanément une nosématose dans la règle très virulente, soit que les abeilles atteintes d'amibiase présentassent en même temps des spores de noséma dans l'intestin moyen soit que le parasite du noséma fût retrouvé sur d'autres individus de la même colonie exempte d'infection amibienne. Nous n'avons trouvé jusqu'ici que 23 colonies provenant de 20 ruchers différents atteintes de pure infection amibienne. En outre, il est parvenu à notre connaissance 8 ruchers différents (avec 10 colonies) présentant une infection amibienne pure au début et dans lesquels plus tard se retrouvait du noséma.

(A suivre)

LE IX^{me} CONGRÈS INTERNATIONAL D'APICULTURE, Paris, 18 au 23 juillet 1932.

L'Apiculture en Roumanie. — M. le Dr Florin Begnescu a fait parvenir un lot considérable d'une livraison documentaire, richement et abondamment illustrée, vues de ruches importants surtout, et qui démontre qu'en ce pays l'apiculture marche à grands pas vers le progrès, grâce au zèle de M. Begnescu.

L'*Apis-Club* et le *Congrès international d'apiculture* ne feront désormais qu'une seule et même chose. La fusion s'est faite à Paris. Une assez vive discussion a porté sur l'adoption d'un journal officiel. Les préférences se partageaient entre l'« Apiculteur » de Paris, le « Bee World » et un « Bulletin spécial » qui serait annexé au « Bulletin » publié régulièrement par l'Institut international d'Agriculture de Rome. Cet institut est largement subventionné par les pays adhérents.

Une *commission internationale des Congrès* a été mise sur pied. Les représentants suisses ont été désignés comme suit : M. Arnold Mayor avec M. O. Morgenthaler pour suppléant.

Le Congrès de Turin avait laissé subsister une équivoque au sujet du représentant de la France. M. Mathieu ou M. Baldensperger ? La paix a été signée à Paris. Notre président M. Mayor y a joué le même rôle que Nicolas de Flue à la diète de Stans.

7. *Divers.* — M. le Chanoine Delaigues a présenté un film poétique et fait l'historique des Congrès internationaux. M. le Chanoine ne parle bientôt plus qu'en vers. Il en improvise d'excellents sur toutes les circonstances. Il est un des éléments les plus remarquables des Congrès.

Le film scientifique von Frisch, de Munich, a été projeté à la séance plénière finale et a obtenu un grand succès.

Nous reparlerons plus en détail de la communication de M. Zappi (Italie) sur les « Traitements arsénicaux ». Enfin, M. de Lalieux de la Rocque (Belgique) a attiré l'attention sur un livre traitant des radiations des corps. Les animaux, comme les minéraux, émettent certaines radiations très sensibles mais encore peu connues. Ces radiations sont différentes suivant les êtres et les corps. On les peut contrôler et percevoir au moyen d'une baguette double. Celle de M. de Lalieux, en baleines de corset (ce corset doit-il être celui d'une femme qu'on aime ? a demandé un congressiste facétieux) ne paraît pas être d'une sensibilité éprouvée. Elle a joué plus d'un tour à son manipulateur. Il prétendit, un jour, que les radiations de la reine sont au nombre de sept. — Alors, où est la reine dans cette ruche ? lui a-t-on demandé au rucher de Layens. — M. de Lalieux a sorti sa baguette, tourné autour de la ruche : « Elle est à ce bout », dit-il. On ouvre. Horreur ! Un effroyable grouillement de fausses-teignes et de gros vers s'offre à tous les yeux. Il faudra trouver un autre capteur de radiations, M. de Lalieux, un autre cohéreur.

A une autre ruche, malcommode, le tube de Flit apporté par M. Thiébaud ne fait pas grand effet. Les piqûres pleuvent.

Ce furent les démonstrations humoristiques du Congrès auxquelles il faut ajouter (mais, cette fois, c'est plus sérieux) celle de la cage à marquer les reines de M. Tripet, Chézard, qui a fait l'étonnement et l'admiration universelle. Chaque fois que M. Thiébaud l'a exhibée, et il l'a exhibée fort souvent, elle a excité fortement la curiosité.

8. Deux *excursions* en autocar étaient prévues, l'une à Fontainebleau, l'autre à Versailles, toutes deux parfaitement réussies, par un temps frais et délicieux. Lors de la première, le car des apiculteurs fit un crochet pour aller, à Perthes-en-Gâtinais et à Arbonne, visiter l'exploitation apicole et deux ruchers de M. Paul Landras (500 ruches). Le rucher d'Arbonne, route de Macherin, 70 r., est au milieu des bois, uniquement des acacias. Un autre, route d'Achères, au milieu des bruyères, sur une terre douce comme du velours. Les ruches de M. Landras sont extrêmement simples, planches brutes, 15 cadres légèrement plus petits que le Dadant, 37/26. Hausse emboîtante. Coussin bois au-dessus. Tout est très simple, pratique. M. Landras ne *nourrit jamais* à l'automne. Sitôt que les acacias et les sainfoins ne donnent plus, M. Landras extrait et transporte rapidement ses colonies à la bruyère. Auparavant, il leur remet des

cadres sans fils de fer, simplement amorcés. Une fois pleins, on coupe les rayons et on les presse dans un tonneau. Impossible d'extraire ce miel de bruyères. Mais quel pays à miel ! Des maturateurs de 3 à 4 mille kg. ! Pour lécher ses cadres, M. Landras entasse ses hausses dans un pré spécial, en les croisant, et les abeilles se chargent d'y récolter ce qui reste. Là-bas, c'est possible, mais n'allez pas le faire chez nous. — Il y aurait encore long à raconter sur l'exploitation Landras qui a été, ainsi que Madame Landras, d'une amabilité et d'une complaisance parfaites. Jeune homme actif, intelligent qui a su adapter les méthodes à sa région et s'organiser admirablement.

A Fontainebleau, après la traversée de la plus belle forêt de France, les apiculteurs s'en vont visiter le Laboratoire de biologie végétale, dirigé autrefois par Georges de Layens et, plus tard, par Gaston Bonnier. L'actuel directeur, M. Dufour, les a tous deux bien connus. Le rucher de Layens existe toujours, mais il a besoin de bien. On fait aussi un pèlerinage au petit pavillon dans le bois, si simple ! si simple ! et où ces deux hommes de valeur ont préparé leur « *Traité complet d'Apiculture* ».

(A suivre.)

Ed. Fankhauser.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

« Je regrette de n'avoir donné mon affection plus tôt aux abeilles, car elles nous font observer bien des choses. »

Adrien Despland.

Vous avez raison, Monsieur Despland, mais il n'est jamais trop tard de bien faire. L'abeille est un insecte passionnant, je serais même tenté de répéter avec Alexandre de Monfort, auteur liégeois du XVII^{me} siècle : « C'est un être intelligent, moral, capable d'en remontrer aux philosophes, aux architectes, aux géomètres, aux mathématiciens, aux savants. »

Vous avez donc là un champ d'observation et d'étude merveilleux, qui certainement vous procurera les plus belles jouissances, celles de l'esprit. Il y a encore tant de choses à éclaircir, à contrôler, à découvrir ; tenez, la question que vous posez est fort intéressante : « Pourquoi la sécrétion du nectar de mes framboisiers ne commence-t-elle que vers 10 heures du matin ? » Vous pensez que ce phénomène est dû à la situation ombragée de la plantation. C'est possible, mais

il y a tant d'autres facteurs qui influent la sécrétion nectarifère ; une même fleur peut être très mellifère dans une localité, très peu ou même pas du tout dans une autre.

La constitution chimique du sol, son degré d'humidité, l'altitude, la température, les vents, la plus ou moins grande insolation, la latitude même, peuvent présenter un ensemble de conditions plus ou moins favorables à la production du nectar.

Il serait extrêmement intéressant et utile à l'apiculture de pouvoir préciser ces conditions et dire : dans tel lieu, telle plante sera utilement cultivée pour les abeilles et d'établir en quelque sorte les lois de la production du nectar. Mais ces déductions ne peuvent être tirées que de faits précis, de l'observation rigoureuse et scientifique de toutes les circonstances qui accompagnent le phénomène de la sécrétion nectarifère.

Il vaudrait la peine d'établir une flore mellifère de notre région, une flore qui ne soit pas qu'une aride nomenclature, mais qui pour chaque espèce indiquerait le lieu et les conditions favorables de sécrétion.

Ce travail est considérable, il ne peut être entrepris qu'avec la collaboration de plusieurs ; je m'adresse donc, par la voie du *Bulletin*, à tous les curieux des choses de la nature, étant persuadé que plusieurs s'y intéresseront.

La saison est proche où les premières fleurs s'épanouiront ; établissons notre plan de travail, afin que nous procédions de la même façon ; cela facilitera le travail de collationnement des observations. Celles-ci seront faites dans un rayon de 2-3 km. du rucher. Notez le nom (si possible le nom latin, le seul scientifique avec lequel il n'y a pas de confusion possible)¹ de la fleur sur laquelle l'abeille récolte soit du pollen, soit du nectar, ou tous les deux. Quand la « miellée donne », notez la date, l'heure du début, du maximum, de l'arrêt, la température (centigrade ou Réaumur), l'état du ciel (soleil, nuageux, couvert, etc.), la direction et la force du vent. Cela pour chaque espèce de fleur, de même que pour la miellée des arbres (érables, tilleuls, sapins, etc.). La balance jouera un rôle important, car souvent on a l'impression que les abeilles travaillent, et cependant la balance n'indique aucune augmentation ; la production du nectar est nulle malgré le beau temps.

¹ Si vous ne connaissez pas le nom d'une plante, prière de m'envoyer un exemplaire.

En ce qui concerne le pollen, vos abeilles rapporteront des pelotes de toutes les grandeurs et de toutes les couleurs² ; il est souvent difficile d'en connaître la provenance si vous n'avez pas vu l'abeille au travail et identifié la fleur ; seul l'examen microscopique permettra d'en déceler l'origine ; envoyez-moi une pelote de chacune des couleurs, emballée séparément dans un petit morceau de papier de soie ; je vous renverrai le nom de l'espèce de fleur.

Je souhaite que, parmi mes collègues apiculteurs, plusieurs s'intéressent à ce travail, et reste à leur disposition pour tous renseignements complémentaires.

Chaque observation, pourvu qu'elle soit rigoureusement exacte, sera une contribution à l'étude que nous entreprenons.

La Chaux-de-Fonds, février 1933.

Dr Ch.-E. Perret.

(*Réd.*) — Que chacun contribue au beau et fécond travail projeté par M. le Dr Perret. Il y va du sort futur de l'apiculture.

RÉPONSE A UNE QUESTION posée par M. Despland de Chavornay.

Les différentes essences mellifères sont en général très capricieuses quant à l'élaboration du nectar.

Par un temps calme et au beau, le tilleul, par exemple, sécrète son suc pendant la fraîcheur de la nuit et c'est le matin que nos abeilles le récoltent ; depuis 9 ou 10 h., cette élaboration est quasi interrompue pour recommencer dans les dernières heures du jour. La récolte sur la grande astrance, fleur très répandue dans nos Alpes vaudoises, n'est généreuse que par les grandes chaleurs du milieu du jour, tandis que pour l'esparcette, la scabieuse et d'autres plantes, c'est le contraire qui se produit, la montée du nectar diminue avec l'ardeur du soleil.

Quant à la fleur du framboisier, si elle n'est pas visitée par les abeilles dans les premières heures de la journée, c'est qu'à ce moment-là elle ne contient encore pas de nectar.

Ces observations ne sont exactes que d'une façon générale ; les conditions météorologiques font constamment changer le processus dans la vie des végétaux.

E. Péclard.

² Voir à ce sujet l'article que j'ai publié dans le *Bulletin* N° 3, mars 1928.

ECHOS DE PARTOUT

Vingt-cinq ans d'assurance « loque ».

C'est en 1908 que la *Société des Amis des Abeilles* introduisit l'assurance de ses membres contre les pertes provoquées par la loque. Cette organisation fut confiée dès le début au Dr Fr. Leuenberger, le distingué président actuel de l'association. Le Dr Leuenberger est du reste le véritable fondateur de l'institution ; c'est sur un rapport présenté par lui-même en 1907, que la décision fut prise de s'organiser pour lutter contre les maladies du couvain, qui avaient décimé les ruchers dans les dernières années du siècle précédent.

M. Leuenberger eut affaire à une forte opposition : certains pensaient que la *Société des Amis des Abeilles* marcherait à sa ruine avec cette assurance. Les événements ont prouvé tout le contraire. La société qui comptait 7035 membres avec 88741 ruches en 1908 en comptait 17475 possédant 205912 colonies en 1932.

En 1908, le 48 % des colonies du pays étaient assurées ; en 1932, le 90 %. La société a payé jusqu'à maintenant fr. 151,539.30 en indemnités à ses membres et possède en outre une réserve de fr. 50,000.—.

En 1909, la *Société des Amis des Abeilles* à laquelle s'était jointe *La Romande* obtint l'inscription de la loque des abeilles dans la loi fédérale sur les épizooties. La Suisse était ainsi le premier Etat prenant des mesures légales pour combattre les maladies des abeilles. Un vétérinaire haut placé prétendait, et il n'était pas le seul, que la petite Suisse allait faire rire la terre entière ! En réalité, les pays civilisés ont suivi l'exemple à une allure plus ou moins vive ; mais on peut affirmer sans exagération que nous tenons le premier rang.

Mais le résultat le plus intéressant de l'organisation, c'est que les cas de loque américaine sont allés en décroissant dès le début avec, cependant, une recrudescence de 1918 à 1926, c'est-à-dire pendant la période où les hommes souffraient de la grippe et le bétail de la fièvre aphteuse, ce qui est assez curieux.

Il est à remarquer que la Caisse d'assurance n'a pas été créée dans le but d'indemniser les propriétaires des ruchers malades, mais surtout pour les inciter à déclarer tous les cas d'infection. À tel point que pendant les deux premières années, les indemnités ont été payées même aux apiculteurs ne payant aucune contribution. L'inscription de la loque dans la loi sur les épizooties a permis de supprimer cette

anomalie ; aujourd'hui, toutes les ruches malades sont traitées, mais seuls les membres de la société sont indemnisés.

Ajoutons que depuis l'apparition de l'acariose en Suisse, les inspecteurs de la caisse d'assurance ont prêté leur concours précieux dans la lutte contre ce fléau.

M. Leuenberger rappelle tous ces faits, et bien d'autres encore, dans une brochure *Ein Vierteljahrhundert Faulbrutversicherung des V. D. S. B.* (chez R. Sauerländer & Cie, Aarau). Par la publication de cet opuscule, le Dr Leuenberger s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance des apiculteurs.

Encore les volcans argentins.

Nous avons raconté comment les ruches étaient périées par milliers, dans la province de Mendoza, par suite des tremblements de terre et d'éruptions volcaniques en Argentine. Suivant l'opinion des spécialistes du pays, cette catastrophe était due à l'empoisonnement du nectar par les cendres volcaniques. De nouvelles investigations attribuent à d'autres causes cette mortalité massive. D'après les uns, les cendres ont obstrué l'organe olfactif, situé à l'extrémité de l'abdomen, qui émet l'odeur particulière à chaque abeille et à chaque colonie. Cette odeur étant supprimée, les abeilles ne se reconnaissaient plus et un massacre général eut lieu devant chaque ruche. Le sol environnant était jonché de cadavres.

Enfin un apiculteur pense simplement que le soleil ayant été obscurci pendant un certain temps, les abeilles furent incapables de retrouver leurs colonies et tombèrent sur le sol où elles furent bientôt recouvertes de cendres. Cette dernière explication nous paraît la plus plausible.

Un nouvel emploi du venin de l'abeille.

Le venin de l'abeille ne guérit pas seulement le rhumatisme et le cancer, mais suivant la doctoresse française Marie Phisalix, il constituerait encore un antidote contre la morsure des vipères. Des souris et des cobayes ayant reçu des piqûres d'abeilles en nombre suffisant, se sont ensuite montrés réfractaires au venin de ce serpent. Il y a un certain temps déjà que nous connaissions cette découverte (?) ; nous n'en avons pas parlé, la chose ne paraissant pas absolument certaine. Les quotidiens relevant le fait, nous donnons la nouvelle aux apiculteurs pour ce qu'elle vaut.

J. Magnenat.

PESÉES DE RUCHES EN 1932

Dans le court aperçu qui suit les pesées de ruches, nous notions, en avril, la consommation pendant l'hiver 31-32. Il n'est pas inutile d'y revenir parce que certains apiculteurs sont plus qu'économistes dans le nourrissage d'automne. Ils devraient se rappeler que les abeilles ne gaspillent jamais, que le printemps peut tarder, que le froid peut revenir et qu'une colonie affaiblie cesse l'élevage au moment le moins opportun et que la récolte peut, de ce fait, se trouver compromise. N'oublions pas que le gros élevage doit se faire avant la récolte et non pendant, sinon les fortes populations arriveront trop tard et seront inutiles.

Il ne faudrait pas, cependant, dès le mois d'août, bourrer ses ruches tel que le fit un apiculteur qui nous les faisait visiter l'automne dernier. Il avait, croyant bien faire, nourri fortement si bien qu'à l'automne il ne restait plus aucune place libre et que la reine n'avait pu en trouver pour sa ponte. Les colonies étaient peuplées de vieilles abeilles qui n'étaient déjà plus nombreuses. Ces ruches auront peine à passer l'hiver normalement dans de telles conditions.

Chaque apiculteur devrait savoir que les plaques de nourriture sont, en hiver, comme autant de morceaux de glace que les abeilles ne peuvent réchauffer et qu'elles doivent avoir à leur disposition, pour que l'hivernage puisse se passer dans des conditions normales, un certain nombre de cellules vides au milieu du nid à couvain. Ces cellules, remplies d'air chaud, font l'office de petits fourneaux.

L'hivernage 31-32 fut normal ; le printemps tardif. Nous notions, le 15 mars, 15 cm. de neige à Corcelles (Neuch.), (570 m. d'altitude) et des gelées nocturnes les 19, 20 et 21 avril. La végétation se trouva retardée d'un mois environ sur une année normale. Nous attendions le beau et le chaud pour la floraison des arbres fruitiers et des dents de lion. Le beau est revenu, l'abondante récolte aussi, du 12 au 22 mai, ce fut merveilleux. Notre station de Boncourt annonçait 4 kg. le 13, la Valsainte 2 kg. le 20, Chaumont 2 kg. 800 le 19, Cernier 2 kg. 200 le 20. Puis ce fut le froid, la pluie et dès lors nous constatons partout des diminutions constantes jusqu'à l'automne sauf pour quelques stations, Genève, par exemple, qui annonce un regain de récolte sur l'acacia et l'année se termine très mal. Les lourdes chaleurs du mois d'août n'ont pu faire revenir la miellée.

L'année 1932 est déficitaire et, s'ajoutant à la crise générale, elle n'amènera pas le bien-être dans les familles d'apiculteurs.

Est-ce une raison pour perdre courage ? Le printemps est toujours revenu après l'hiver maussade et froid. Au souffle âpre de la bise, les vents doux du printemps ont toujours succédé. Le soleil, le printemps, la joie de vivre reviendront, du courage, de l'énergie, tenons le coup, collègues apiculteurs, l'avenir est à nous.

18 apiculteurs nous ont envoyé les pesées. Un merci bien sincère pour leur précieuse collaboration. Nous comptons sur eux pour 1933.

C. Thiébaud.

RAPPORT SUR LE CONTROLE DU MIEL

Année 1932.

Malgré l'année extrêmement mauvaise pour ne pas dire nulle au point de vue apicole, 144 apiculteurs ont fait, cette année, contrôler leur récolte qui s'est élevée à 16.142 kilos.

C'est la preuve irréfutable que le besoin du contrôle entre dans nos mœurs et devient de plus en plus une nécessité.

Toute approximative que puissent être les conclusions que l'on peut tirer de l'examen d'une statistique du contrôle, il est intéressant de disséquer un peu les chiffres. C'est ainsi que nous voyons que :

71 apiculteurs fribourgeois ont fait contrôler 6497 kilos de miel, de 1144 ruches :

50 vaudois	ont fait contrôler	6467 kg.	de miel de	992 ruches
16 genevois	» » »	2443 »	» » »	327 »
3 jurassiens	bernois	» 395 »	» » »	77 «
4 neuchâtelois	»	340 »	» » »	80 «

soit au total 144 apiculteurs romands possédant 2620 ruches ont fait contrôler 16.142 kg. de miel, soit une moyenne de 6 kg. 150 en chiffre rond par colonie.

Si l'on fait la même opération par canton, on retrouve comme moyenne les chiffres suivants :

Fribourg	5 kg.	650
Vaud	6 kg.	500
Genève	7 kg.	500
Jura Bernois	5 kg.	—
Neuchâtel	4 kg.	300

Toujours en chiffres arrondis.

Le Valais n'a malheureusement pas donné signe de vie cette année si ce n'est pour nous annoncer que sa récolte si minime, se vendait sans contrôle, ce qui est une grave erreur.

Aucun miel ne devrait se vendre ni se donner par des apiculteurs faisant partie de la Romande sans que son contenant ne soit muni de nos insignes.

Il ne reste plus de miel à vendre en Suisse actuellement, ni chez nous, ni chez nos collègues allémaniques. D'importantes commandes doivent attendre la nouvelle récolte.

Le prix de fr. 4.50, pour le détail, fixé par la Romande, a été très souvent dépassé. Il serait de bonne politique, croyons-nous, de se tenir au prix fixé.

L'office a servi d'intermédiaire pour la vente de 230 kg. de miel dont une bonne partie provenait de la précédente récolte.

L'année 1933 peut donc être mellifère, c'est ce qu'attendent les nombreux apiculteurs déçus par 1931 et 1932. Si les années se suivent, espérons qu'elles ne se ressembleront pas.

L'office a fait directement cette année 11 contrôles. Il a expédié 119 cartes de contrôle, 16 listes nominatives, 232 bulletins de contrôle, 173 bocaux échantillons,

640	étiquettes	pour	bocaux	de	250	grammes,
947	»	»	»	»	500	»
802	»	»	»	»	1	kg.
soit 2409 étiquettes pour bocaux.						
616	étiquettes	pour	boîtes	de	500	grammes,
992	»	»	»	»	1	kg.
10	»	»	»	»	2	kg.
soit 1618 étiquettes pour boîtes.						
101 étiquettes pour bidons.						

2778 losanges et 2 tableaux réclame ; dans 127 remboursements pour un total de fr. 330.70.

Nous constatons d'après ces chiffres que beaucoup d'apiculteurs collent sur leurs bocaux uniquement le losange alors qu'il est le complément de l'indispensable bande de garantie pour les apiculteurs qui ne possèdent pas d'étiquettes personnelles.

Les comptes de l'office du miel se présentent comme suit :

En caisse au 1er janvier	102.59	
Intérêts sur compte de chèques 31	4.20	
Vente de miel	10.40	
Taxes chèques		1.55
Note Haessler, St-Aubin		393.50
Vente	378.05	
En caisse au 31 décembre		100.19
	495.24	495.24
Intérêts compte de chèques 32		1.20
		496.44

Reste dû au contrôleur la somme de fr. 88.75 pour frais d'affranchissements et menus frais avancés par lui en 1932.

C. Thiébaud.

CONCOURS DE RUCHERS DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE EN 1932

RAPPORT DU JURY

(Suite)

Rucher de M. l'Abbé GAPANY Léon, à Vuippens.

47 colonies sont réparties en 3 endroits différents.

A Vuippens, 1 pavillon fraîchement repeint, construit pour Dandant, a été transformé et loge, au moment de la visite, 28 Burki et 2 ruches de paille.

A Marsens sont 8 DB et à Humilimont 9 DB, ruchers un peu disparates, les habitations achetées ici et là étant de constructeurs différents.

Les populations et le couvain sont superbes ; quelques colonies cependant se ressentent un peu de l'attaque de noséma qu'elles ont subie ce printemps.

L'outillage et le matériel sont au complet, y compris la balance qui, par ses indications, simplifie dans une grande mesure le travail de surveillance de l'apiculteur.

Les annotations se font sur un carnet avec âge des reines élevées au rucher et marquées. Comptabilité.

Cet apiculteur travaille avec délicatesse alliée à la rapidité que donne une longue et active pratique.

Si M. Gapany donnait à son exploitation tout le temps qu'il consacre à ses collègues apiculteurs pour leur être utile et pour faire avancer le développement de l'apiculture en Gruyère, il ferait de son rucher une exploitation modèle.

Il lui est décerné les points suivants : 6, 6, 5, 9, 5, 9, 9, 4, 9, 6, 4, 5, 10, 5. Total : 92 points.

Diplôme de 1^{re} catégorie. Médaille d'or.

Rucher de M. REIFT, à Aigle.

Faisant l'apiculture pastorale, M. Reift a transporté d'Aigle à Cergniat, huit jours avant le passage du Jury, les 6 Layens et les 15 DT qui composent son apier. Les habitations sont usagées mais entretenues dans la mesure du possible, les occupations du bureau de M. Reift ne lui permettant pas de donner à son exploitation tout le temps (en temps voulu) qu'elle réclame.

Les populations sont bonnes en général, mais quelques-unes sont dépeuplées par l'essaimage qui n'a pu être contrôlé dans tous les cas par l'apiculteur loin de ses colonies. Un essaim aurait dû être logé sur des cadres moins défectueux, ou plutôt complètement sur des feuilles gaufrées. L'état de propreté intérieure serait certainement meilleur, si ce n'était la profession absorbante du propriétaire.

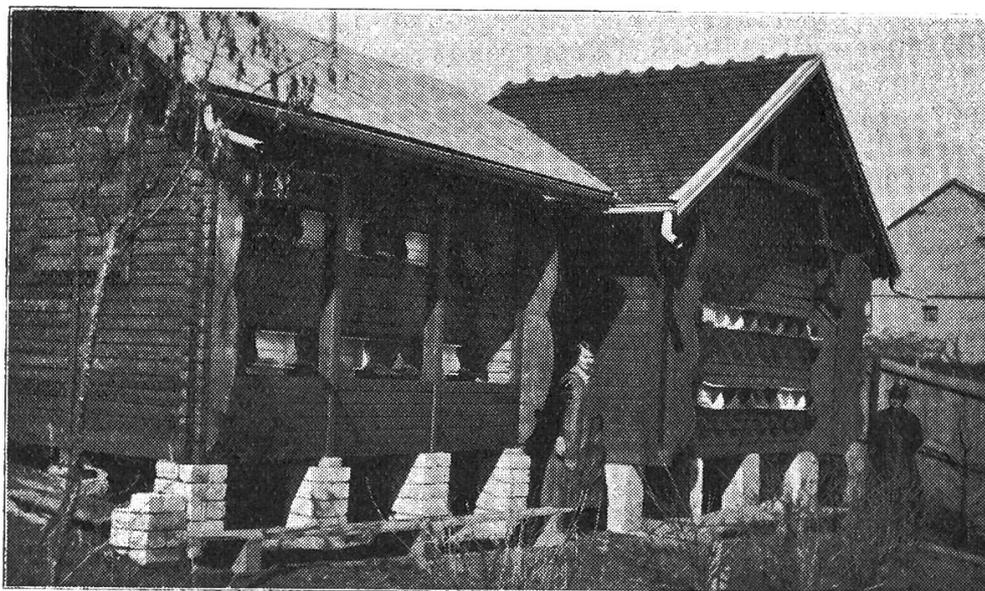
La station d'élevage dans la plaine au-dessous d'Aigle se compose de ruches d'élevage à 4 compartiments à grands cadres et très bien peuplées. Un pavillon, ancien rucher fermé, sert de laboratoire où le matériel est remisé.

Annotations et comptabilité bien tenues.

Le travail se fait sans voile, l'apiculteur ne redoutant nullement les nombreuses piqûres dont il est gratifié.

Points obtenus : 6, 5, 6, 9, 5, 8, 10, 4, 8, 5, 5, 7, 9, 5. Total : 92 points.

Diplôme de 1^{re} catégorie. Médaille d'Or.



Rucher de M. BIELMANN, Crésuz.

Rucher de M. l'Abbé BIELMANN Max, à Crésuz.

Cet apiculteur possède 2 magnifiques pavillons d'une tenue irréprochable contenant 47 Burki, toutes peuplées d'abeilles de race très douce provenant de reines Nigra Nigra. Les populations et le couvain se ressentent encore de la dysenterie et du noséma qui ont sévi cet hiver à Crésuz. Quelques cadres sont à passer à la fonte. Une ruche avec couvain refroidi est à réunir.

Le matériel et l'outillage sont au complet. Bonnes annotations. La comptabilité se résume à des notes sommaires, mais un inventaire complet de l'exploitation est fait annuellement. Parce que très dévoué, les connaissances et le temps de M. Bielmann sont souvent mis à contribution par les apiculteurs du voisinage.

Il est décerné les notes suivantes : 6, 6, 6, 9, 4, 9, 8, 4, 10, 6, 5, 5, 10, 3. Total : 91 points.

Diplôme de 1^{re} catégorie. Médaille d'or.

(A suivre.)

CONTROLE DU MIEL

Lors des contrôles nous avons remarqué que les jurés sont souvent embarrassés lorsqu'il s'agit de définir la couleur du miel. Qu'est-ce, en effet, qu'un miel clair, un miel foncé, un miel jaune ou un miel brun ?

Il y a toute une gamme de couleurs qu'il serait utile de pouvoir définir par un terme ou un chiffre conventionnel, fixe, connu.

La même difficulté se retrouve lors de l'offre aux négociants et il est beaucoup plus facile de désigner la marchandise offerte par un numéro que d'expédier un échantillon.

Le Melloscope des ruchers d'Ornay (France) nous semble être l'appareil pratique, simple, sûr et à un prix abordable, qui répond à ce que nous attendons.

Nous proposons aux jurés des contrôles du miel d'essayer cet appareil cette année et de nous faire rapport sur les expériences faites.

Nous en distribuerons quelques exemplaires, au prix coûtant, à l'assemblée des délégués à Lausanne.

Un autre appareil, qui pourrait aussi rendre des services pour l'estimation des densités du miel, est celui présenté par la délégation anglaise au dernier congrès international d'apiculture à Paris, l'année dernière, mais la lecture des résultats nous paraît plus compliquée. Nous apporterons aussi un de ces appareils à l'assemblée des délégués et écouterons volontiers les critiques des apiculteurs.

Corcelles (Neuchâtel), février 1933.

Le contrôleur en chef : *C. Thiébaud.*

NOUVELLES DES SECTIONS

Société d'apiculture de Lausanne.

Les 80 assistants à l'assemblée d'hiver de la Société d'apiculture de Lausanne occupaient toutes les places de l'auditoire des sciences de l'Ecole normale, mis à leur disposition, le 22 janvier, par la bienveillance de M. le directeur Chevallaz, que nous remercions.

Le président remercie les sociétaires fidèles qui marquent au comité leur intérêt pour les affaires de la section. Il salue la présence d'un vétéran, M. Henri Borgeaud, de Penthalaz, de M. Ami Porchet, de Vevey, qui a accepté l'invitation à venir nous parler de l'essaimage et de l'utilisation des essaims.

Comme habituellement, la partie administrative fut rapidement enlevée, si lestement même qu'il s'en fallut de peu que le caissier ne puisse trouver le moment de donner son compte rendu.

L'effectif de la section se maintient à 180 membres. Le rapport présidentiel insiste sur le devoir de chacun d'amener à nos sections au moins un « indépendant » et de se faire le propagateur de l'idée de groupement, qui sert à la fois l'intérêt personnel par les avantages incontestables offerts aux affiliés et l'intérêt général par l'augmentation d'influence des associations fortes.

La saison de 1932 a été presque désastreuse ; les privilégiés ont récolté un peu de miel, au printemps, sur la dent-de-lion et les arbres fruitiers. L'abondance des fruits, si remarquable dans une année pluvieuse et froide, est certainement due, pour une part, au fait que les abeilles ont pu butiner sur les floraisons fruitières ; quelquefois pour leur malheur, puisque des arboriculteurs inconscients persistent, malgré tous avertissements, à traiter leurs vergers, sur la fleur, au moyen de bouillies arsenicales.

Une intervention de la Lausanne a amené la publication, dans la *Terre Vaudoise* et dans la presse quotidienne, de recommandations au sujet de ce traitement en conformité des dispositions réglementaires, qui le prescrivent hors les moments dangereux pour les abeilles. Il faudra peut-être un bon procès soutenu par nos associations pour ouvrir les yeux qui s'obstinent à rester fermés.

Les essaims furent en général peu nombreux et tardifs. L'été fit son apparition vers la mi-août ; il n'y eut pas de miellée, donc pas de seconde récolte. Il fallut au contraire nourrir de bonne heure pour sauver des colonies dans la plus absolue disette. Quatre sociétaires seulement s'inscrivirent au contrôle du miel et aucun arrangement ne fut conclu avec les organisations commerciales, dont le concours nous est acquis, ce qui sera singulièrement utile après une meilleure campagne.

Année décevante ! oui. Décourageante ! non, parce que l'espérance, bénédiction sur nos tristesses, est ancrée au cœur de l'apiculteur, comme du vigneron.

La section a fait l'expérience du sirop Hostettler en souscrivant 5000 kg. de ce produit. Ceux qui l'ont employé sont instamment priés de faire à ce sujet des observations sérieuses et d'en faire part à leur comité ou au *Bulletin*.

La section de Lausanne a été chargée par le comité de la Romande de l'installation de son stand au Comptoir Suisse. C'est une tâche honorable qui a par ailleurs ses inconvénients. Elle a tenu deux assemblées ordinaires très fréquentées, où des sujets intéressants ont été proposés à la discussion de ses membres. Ses délégués ont pris une part active aux délibérations des assemblées de délégués des fédérations vaudoise et romande.

L'assemblée approuve les comptes, confirme les vérificateurs et les délégués. M. Porchet parle ensuite avec compétence et grand bon sens de l'essaimage. Sujet vieux et encore obscur. Qui dira les raisons vraies de cette crise de la ruche? Conditions occasionnelles, propagation naturelle, folie collective, hérédité: de mère volage, fille volage? Selon que l'apiculteur adopte l'une ou l'autre de ces hypothèses, il règle ses procédés. Ce qui est certain, c'est que malgré soins, précautions, sélections, chaque apiculteur a plaisir ou dépit à voir sortir essaims de ses ruches. Et c'est un spectacle d'une si particulière beauté que l'apiculture perdrait un peu de sa poésie, si l'homme arrivait jamais à le supprimer.

Mais quoi faire de cet enfant rarement désiré? Le rendre à sa mère? Soin inutile et souvent dangereux, puisque deux ou trois jours après, un nouvel exode plus important se produira, avec jeune reine capable d'entraîner l'essaim à des destinées inconnues. D'autres solutions peuvent être envisagées: mettre l'essaim, sur cire gaufrée, à la place de la souche et le nourrir copieusement les premiers jours; loger l'essaim dans une hausse séparée du corps de ruche par du zinc perforé et un grand journal, qui sera peu à peu rongé et permettra une pénétration réciproque sans bataille; division de l'essaim dans des ruchettes d'élevage. Le déplacement de la souche est un bon moyen d'éviter l'essaimage secondaire, désastreux souvent. Mais comment résumer cette causerie si riche d'expériences vécues, si pleine d'aperçus judicieux, exposés avec une bonhomie malicieuse parfois. Il faudrait l'avoir écrite et la relire pour en tirer tous les enseignements. Ah! si M. Porchet voulait... Des applaudissements mérités ont montré à notre collègue tout l'intérêt et le plaisir qu'ont pris à l'entendre ses auditeurs attentifs.

Après cette heure qui a passé si vite, il y eut échange de vues, mais plus nombreuses encore furent les réflexions intimes et personnelles et probablement plusieurs se dirent-ils: « Je m'y prendrai mieux que précédemment dans la saison prochaine. » C'est bien là le meilleur résultat que peut atteindre un initiateur du mérite de notre ami.

M. Schumacher parle de l'importance des recherches du Liebefeld, de la masse des travaux qui lui sont imposés et de la nécessité pour lui de former des collaborateurs dans diverses régions du pays. Un premier cours d'une semaine sera organisé au Liebefeld, la section propose d'y envoyer M. Jaquier, suppléant de l'inspecteur cantonal vaudois.

M. Tonduz aimablement invite la section à tenir, à Chexbres, sa réunion d'été, au mois de mai.

Après le tirage de la traditionnelle loterie, qui laissa un petit souvenir à bon nombre de participants, l'assemblée se disperse et plusieurs s'en furent continuer, en attendant le train du retour, à échanger, en des lieux hospitaliers, leurs impressions et remarques.

A. G.

Section d'apiculture de Nyon.

Assemblée générale

Cette réunion des apiculteurs de la région a eu lieu à la Croix-Verte, le 5 février ; elle était présidée par M. Deluche, de Gingins, et fut très intéressante et instructive ; une fois de plus les absents ont eu tort.

M. le président présente M. Clément, d'Yverdon, et lui donne la parole. Ce conférencier nous parle pendant une heure et demie de François Huber, le père de l'apiculture scientifique. Ce savant genevois du XVIII^{me} siècle, quoique aveugle dès l'âge de vingt ans, fut secondé par sa compagne, fidèle collaboratrice de ses travaux et qui lui fit oublier les ténèbres qui l'entouraient. Malgré sa cécité, François Huber fit toutes les magnifiques découvertes qui nous permettent de connaître les mystères de la ruche et qui transformèrent l'apiculture. Il préparait les expériences et les suivait avec les yeux d'un apiculteur, M. Burnans, qui s'intéressait à ses recherches. M. Clément nous parle des erreurs énormes des savants sur l'apiculteur, jusqu'à Huber, ce qui permit surtout à M. Huber de découvrir plus en quelques années sur la vie des abeilles que les siècles accumulés et même que les millénaires n'avaient fait ; c'est son invention du châssis mobile, précurseur de notre cadre actuel. Les applaudissements prouvèrent à M. Clément qu'il avait su faire revivre l'image du grand savant.

Puis la séance continue par la vérification des comptes.

M. le président présente, selon son habitude, un substantiel rapport dont il est vivement remercié. Ensuite nous dévoués inspecteurs de la loque, MM. Courvoisier, de Trélex, et Bassin, de Marchissy, ont la parole. Ils nous parlent de la lutte opiniâtre qu'ils ont menée chacun dans la région qui leur est dévolue contre l'acariose, cette terrible maladie qui décime nos ruchers ; ces chevaliers du safrol ont bien mérité de l'apiculture ; le président les remercie et les félicite de leur travail consciencieux.

Dans le rapport des inspecteurs une chose nous frappa : dans trois cas de ruchers infectés par l'acariose, ce fut par des essaims trouvés. Ces essaims voyageurs, porteurs de germes funestes, pourraient être baptisés « les essaims de la mort ». Une longue discussion suit sur la manière de traiter les ruches au safrol, remède merveilleux qui a fait ses preuves. M. Charlet, de Begnins, quoique n'étant pas chef de gare, préconise la palette ; toute autre manière de présenter le safrol à la ruche est, selon lui, mortelle, mais M. Courvoisier relève que le D^r Morgenthaler, qui fait autorité en la matière, trouve que le traitement avec la ouate sur les cadres donne de meilleurs résultats. M. Rudin traite ses ruches des deux manières à la fois et s'en trouve bien. M. Rudin nous dit aussi que depuis qu'il traite régulièrement ses ruches au safrol, le noséma a disparu de son rucher ; un autre apiculteur, M. Charlet, si je ne me trompe, a fait la même constatation. Ces déclarations sont vraiment intéressantes et il serait heureux qu'elles se confirment.

On nomme des délégués à la F. V. et à la Romande, ainsi qu'au cours d'initiation pour la recherche des maladies au Liebefeld.

On écoute encore M. Courvoisier nous présenter de l'histoire ancienne sur la section, ainsi que M. Joly, de Nyon, qui est heureux du bon travail accompli au sein de la section pendant l'année écoulée.

On se sépare à 17 h. 30 après avoir décidé de faire l'assemblée gé-

nérale du printemps dans le magnifique rucher du président, à Gings, où les dames seront aussi cordialement invitées.

Le secrétaire : B. C.

Société genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'apiculture sont convoqués pour lundi 13 mars à 20 h. 30, au local Rue Cornavin 4. Réunion amicale. Sujet : *Récupération de la cire.*

Section d'Ajoie et Clos du Doubs.

Une grande assemblée générale aura lieu le 2 avril 1933, à 14 h. 30, à la Brasserie des Deux-Clefs à Porrentruy, avec les tractanda suivants :

Lecture du protocole. Rapport du Comité. Comptes. Adopter le nouveau règlement. Fixer les assemblées régionales. Divers. Imprévu.

Il est rappelé aux membres de la Section que, d'après la décision prise par la dernière assemblée générale, il ne sera plus envoyé de convocation personnelle.

Le secrétaire.

Fédération jurassienne d'apiculture.

Dans sa dernière séance, à Moutier, le grand comité de la Fédération a désigné la section Ajoie et Clos du Doubs comme section directrice pour les années 1933 et 1934. Au vu des dispositions statutaires, le comité directeur a été constitué comme suit : Président : M. Fleury Henri, à Villars s. Fontenais ; vice-président : M. Tardy Clément ; secrétaire : M. Joseph Beuret, professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy.

Toutes les communications ou correspondances, y compris celles pour la caisse-loque, sont à adresser au président susnommé.

Le Comité directeur.

Erguel-Prévôté.

Nous avisons tous nos membres que l'assemblée générale aura lieu le 12 mars ou, éventuellement, le 19 mars 1933.

Tous nos membres seront convoqués par carte avec l'ordre du jour. En même temps tous recevront le règlement de la section et celui de la Fédération jurassienne des apiculteurs.

Nous prions nos membres de bien vouloir les lire et de les conserver soigneusement.

Les nouveaux membres sont toujours les bienvenus à nos séances. Nous comptons sur une forte participation à cette assemblée.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

Glion, le 5 février 1933. — C'est le printemps, on pourrait le croire et presque chanter : « Tout sourit dans nos campagnes. » Enfin, voilà deux beaux jours passés pour nos abeilles, les 4 et 5 février. Ce fut la grande sortie. Nos avettes sont affairées, elles sortent leurs sœurs mortes pendant la réclusion de l'hiver. Mortalité normale. Toutes répondent à l'appel. Au 24 janvier on notait 12 à 14° C. de froid et aujourd'hui 5 février 20° de chaud, soit une différence de plus de 30°.

Et maintenant, à 1933 de nous être favorable, de nous donner le plaisir de contempler ces beaux rayons qui font la joie de l'apiculteur.

FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS ROMANDES D'AGRICULTURE

Lors de la séance de cette fédération, l'apiculture a eu un moment l'oreille de l'assemblée. Voici comment :

L'un des vœux de la section d'apiculture « Orbe » était celui-ci (qui sera discuté dans notre assemblée de délégués du 11 mars) : Étudier par quels moyens on pourrait lutter contre la disparition de l'esparcette, la fleur mellifère par excellence.

Le comité de la Romande chargea M. Grandchamp, président de la section de Lausanne, de présenter ce vœu aux sociétés d'agriculture. M. Grandchamp donna quelques détails sur l'importance de l'apiculture en Suisse, sur les ressources nectarifères et fit remarquer quelles conséquences graves la disparition de l'esparcette, et par conséquent la diminution du nombre des ruches, aurait sur la fructification, la fécondation de toutes les plantes cultivées par l'agriculture. Il demanda au comité de la Fédération romande d'étudier cette question.

Heureusement, grâce à la façon habile dont fut présentée la question, le vœu fut appuyé par toute l'assemblée. Il ne reste plus qu'à espérer que ce cri d'alarme soit entendu et qu'il produise l'effet que les apiculteurs en attendent.

La question vaut la peine d'être suivie et notre assemblée des délégués de mars fera bien d'y consacrer toute son attention.

BIBLIOGRAPHIE

Le Traducteur, journal allemand-français pour l'étude comparée des deux langues. — Voici une modeste publication à recommander à qui désire étudier aussi utilement qu'agréablement les langues allemande ou française. L'administration du *Traducteur*, à La Chaux-de-Fonds (Suisse) enverra volontiers un numéro spécimen gratis sur demande.

BIBLIOTHÈQUE

Nous avons reçu de M. Ant. Girard, à Martigny, un don de fr. 5.—. Nos meilleurs remerciements. Qui suivra ?

Le bibliothécaire.

EFFET DE CRISE

Montres pour dames avec bracelet noir **Fr. 6.75**. Montres pour hommes avec bracelet cuir **Fr. 6.75**. Montres de poche depuis **Fr. 4.50**. Garantie 2 ans sur facture. Atelier spécial pour toutes les réparations de la montre de toute grandeur et forme. **TRIPET-JACOT, Chézard (Neuchâtel).**

Quelques « Nuclei » en surnombre à vendre. **Beauregard 24, Cormondrèche (Neuchâtel).**

LE CANDI

fabriqué par l'Établissement d'apiculture **E. PECLARD à Bex**, est le meilleur stimulant des colonies pour le printemps. Livré en cadres ou $\frac{1}{2}$ cadres pour tous systèmes de ruches. Prix : **Fr. 1.20** le kg. Rabais pour les commandes groupées par les sociétés.

La publicité dans le

Bulletin d'Apiculture de la Suisse romande
porte et rapporte beaucoup.

Cire gaufrée à Fr. 3.80 le kg.

par quantité d'au moins 15 kgs, garantie cire d'abeilles pure à 100 % sans aucune adjonction. Je cherche des revendeurs.

Mes cires gaufrées ne se cassent pas, elles ne se retirent pas, ce qui est obtenu par un procédé spécial.

Prix du détail : Fr. 4.80 le kg.

Depuis 4 kgs 20 cent. et depuis 10 kgs 30 cent. de rabais par kg.

Cire gaufrée mince pour hausses 50 cent. de plus par kg.

Achats de cire non épurée au prix du jour.

La cire gaufrée Herzog est très recommandée par les sociétés d'apiculture. 40 ans de pratique.

M. HERZOG, fabrique de cire gaufrée SURSEE

Apiculteurs,

commandez vos ruches pendant la saison morte, profitez du
fort rabais

que nous vous accordons. **10 %** pour toutes commandes faites pendant les mois de février et mars.

Fabrique de ruches et cadres

A. BOILLAT & Fils, LOVERESSE
(Jura-bernois)

Ruchettes de fécondation

construites d'après les instructions données dans la 7^{me} édition de „Rassenzucht“ avec plancher, toit et nourrisseur mobiles, au prix de Fr. 4.— pièce.

Bienenheim Bischofszell.

Framboisiers à deux récoltes, gros fruits, le cent Fr. 8.—. **Groseillers, Raisinets** à tiges, de 2 ans, bien enracinés, les 12 p. Fr. 3.—. **Ronces américaines**, gros fruits, la p. Fr. 0.60. Envoi contre remboursement.

E. TRIPET, apiculteur, Chézard.

A VENDRE

rucher de 20 belles colonies D.-T. et pavillon démontable.

S'adresser à

C. Auberson, St-Cergue
s/Nyon.

Outillage et Matériel

pour l'apiculture

Feuilles gaufrées. --- Plaques mellifères.

Agence Horticole de Chauderon

DENTAN & DUMUID

Pl. Chauderon Lausanne Tél. 22.605.